

L'Anse-Saint-Jean, le 3 juillet 2017.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 3 juillet 2017 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Anicet Gagné  
                                  Monsieur Marcellin Tremblay  
                                  Monsieur Yvan Coté  
                                  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :            Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Graham Park

209-2017  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

210-2017  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

210-2017  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
  - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de juillet 2017
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 6.1 Demande de commandite - Comité de la fête de la Vierge
  - 6.2 Demande de commandite - Aréna de la Vallée
  - 6.3 Demande d'aide financière - Musique en fête
  - 6.4 Demande d'aide financière - 3ième Édition Tissons des liens
  - 6.5 Appui à la démarche du maire d'Héberville-Station
- 7. ADMINISTRATION**

- 7.1 MRC Projet structurant - Appui à la demande de la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean
- 7.2 Protocole d'entente avec OrganisAction
- 7.3 OMH - Acceptation des états financiers 2016
- 7.4 Offre d'achat - M. S. Tremblay et J-D Bédard
- 7.5 Offre d'achat - Dossier M. Boucher
- 7.6 Identification des endroits pour affichage municipal
- 7.7 Acceptation de la planification des travaux 2017-2018 sur les lots intra municipaux
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Offre de service - Installation des groupes électrogènes devis électrique
- 8.2 Offre de service - Installation des groupes électrogènes devis civil
- 8.3 Gestion des boues de fosse septique - Entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay
- 8.4 Modification au programme AIRRL
- 9. URBANISME**
- 9.1 Demande de dérogation mineure - M. Serge Tremblay et M. Jean-Daniel Bédard
- 9.2 Règlement Colportage et restaurateurs ambulants
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Vente camion-citerne
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Transport pour la restauration été 2017
- 11.2 Demande d'aide financière pour la St-Jean 2017
- 11.3 Offre de service - Conception portail web hébergement
- 11.4 Soumission navette touristique
- 11.5 Travaux kiosque touristique
- 12. VARIA**
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

211-2017

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 JUIN 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017 soit accepté sans modification.

212-2017

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE 3 JUILLET 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de 3 juillet 2017 au montant de 63710.23 \$ et des paiements directs au montant de 9910.10 \$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

213-2017

#### RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau de poste pour le mois de juillet 2017 au montant de 199.95.

214-2017

#### DEMANDE DE COMMANDITE - COMITÉ DE LA FÊTE DE LA VIERGE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 50\$ à titre de participation financière pour la célébration entourant la Fête de la Vierge Notre-Dame-Du-Saguenay qui aura lieu le 13 août prochain.

215-2017

#### DEMANDE DE COMMANDITE - ARÉNA DE LA VALLÉE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets pour le spectacle qui aura lieu le 5 août prochain dans le cadre de la campagne de financement de O.T.J de Petit-Saguenay.

216-2017

#### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MUSIQUE EN FÊTE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter quatre billets au coût de 25\$ chacun pour l'activité de Musique en Fête qui aura lieu le 16 septembre prochain.

217-2017

#### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - 3IÈME ÉDITION TISSONS DES LIENS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 250.00\$ pour le l'évènement intitulé «Tissons des liens humains au Bas-Saguenay» s'adressant aux aînés et qui aura lieu le 22 septembre prochain.

218-2017

#### APPUI À LA LETTRE OUVERTE DU MAIRE D'HÉBERVILLE-STATION

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le maire d'Héberville-Station M. Réal Côté et de signer la lettre ouverte qu'il a rédigée: Les municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean en action pour nos tout-petits

219-2017

#### MRC PROJET STRUCTURANT - APPUI À LA DEMANDE DE LA CORPORATION DE GESTION DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean a déposé au conseil municipal une demande d'appui dans le cadre du programme PSPS de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean pour le projet de sécurisation de la paroi rocheuse tel qu'il a été déposé.

220-2017

#### PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC ORGANISATION

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise OrganisAction effectue des sorties en zodiac à partir du quai de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' OrganisAction contribue au développement des activités touristiques de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' OrganisAction a fait quelques demandes à la municipalité concernant certains services au quai municipal;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et/ou directeur général à signer le protocole d'entente avec OrganisAction pour l'utilisation de services au quai municipal.

221-2017

OMH - ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers 2016 de l'OMH de L'Anse-Saint-Jean tels qu'approuvés par la SHQ et dans lesquels la participation financière de la municipalité de 10% au déficit de L'OMH s'élève à 1151.00\$ et de 2801.00\$ pour le programme de supplément au logement.

222-2017

OFFRE D'ACHAT - S.REMBLAY ET J-D BÉDARD

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de M. Serge Tremblay et M. Jean-Daniel Bédard pour l'achat pour le terrain portant le no 57 au montant de 15 362.75\$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

223-2017

OFFRE D'ACHAT - DOSSIER M. BOUCHER

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un échange de terrain de superficie équivalente entre la municipalité et M. Claude Boucher selon la demande déposée au conseil municipal et que les frais reliés à cet échange soient à la charge du demandeur.

224-2017

IDENTIFICATION DES ENDROITS POUR AFFICHAGE MUNICIPAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'identifier les deux endroits pour affichage d'informations municipales et avis public comme étant l'édifice municipal situé au 3 rue du Couvent et l'ébénisterie Moderne situé au 8 rue du Coin.

225-2017

ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2018 SUR LES LOTS INTRAMUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE MM. Éric Bouchard et Jean-François Simard ont présenté aux membres de la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau la planification des travaux 2017-2018 sur les lots intramunicipaux;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre est prévue au retour des vacances avec les représentants de la Coopérative forestière de Ferland-et-Boilleau et les maires des cinq (5) municipalités du Bas-Saguenay pour la présentation des travaux effectués en 2016-2017 et les travaux à venir en 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord exige que chacune des municipalités approuve par résolution les travaux à être effectués sur les lots intra municipaux de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a confié la gestion de ses lots intra municipaux à la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau en 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau travaille actuellement avec ses procureurs pour modifier sa charte afin d'y inclure chacun des maires des cinq (5) municipalités du Bas Saguenay (Ferland-et-Boilleau, St-Félix d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le Conseil municipal de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte la planification des travaux 2017-2018 prévus sur les lots intra municipaux qui seront exécutés par la Coopérative forestière de Ferland-et-Boilleau;

Et que le Conseil municipal demande qu'une copie de la présente résolution soit expédiée à la Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau.

226-2017

OFFRE DE SERVICE - INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES  
DEVIS ÉLECTRIQUE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de Martin Roy et Associés au montant de 13 275.00\$ plus taxes pour la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance concernant l'installation de trois groupes électrogènes pour le service d'eau potable de la municipalité.

227-2017

OFFRE DE SERVICE - INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES  
DEVIS CIVIL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de Ashini consultant au montant de 5 759.00\$ plus taxes pour la préparation des plans et devis concernant les bases et travaux civils connexes pour l'installation de trois groupes électrogènes pour le service d'eau potable de la municipalité.

228-2017

GESTION DES BOUES DE FOSSE SEPTIQUE - ENTENTE AVEC LA MRC DU  
FJORD-DU-SAGUENAY

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer, au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, l'entente avec la MRC du Fjord du Saguenay concernant la gestion des boues de fosse septique.

229-2017

MODIFICATION DE LA DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIRRL

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a présenté une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

ATTENDU QUE certains chemins identifiés dans la demande déposée en avril ne

font pas parti de l'inventaire du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la demande déposée pour la rendre conforme et d'adresser celle-ci pour les chemins suivant: du Portage, Périgny et Saint-Thomas sud.

230-2017

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - M. SERGE TREMBLAY ET M. JEAN-DANIEL BÉDARD

CONSIDÉRANT QUE la topographie du terrain est très accidentée

CONSIDÉRANT QUE l'emprise de la rue est de 20 mètres, c'est à dire 5 mètres de plus que l'exige la réglementation

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Serge Tremblay et de M. Jean-Daniel Bédard concernant le règlement de zonage 89-107 article 5.3.3, à propos du futur #14A et #14B rue de la Canourgue.

231-2017

RÈGLEMENT COLPORTAGE ET RESTAURATEURS AMBULANTS

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 6 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi 122* adoptée le 16 juin dernier vient modifier les articles 445 du *CM* et par le fait même la procédure d'adoption d'un règlement ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du projet de règlement 17-333 concernant le colportage et les restaurateurs ambulants sur le territoire de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et d'en faire l'adoption finale lors d'une future assemblée du conseil.

232-2017

VENTE CAMION CITERNE

CONSIDÉRANT QUE le camion-citerne du service incendie n'a pas passé l'inspection et sa remise en bon état est trop dispendieuse;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de vendre le camion-citerne à l'entreprise Garage Fernand Boudreault Enr. au montant de 750\$ et d'autoriser le directeur général à signer, au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, les documents relatifs à cette transaction.

233-2017

TRANSPORT POUR LA RESTAURATION ÉTÉ 2017

CONSIDÉRANT QUE la saison touristique est à l'aube de débiter;

CONSIDÉRANT QUE les Navettes maritimes du Fjord débiteront leurs activités prochainement et par le fait même amèneront beaucoup de touristes dans le secteur du quai;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de restauration dans le secteur du quai ne

sera pas suffisante cette année avec la fermeture du restaurant l'Îlet;

CONSIDÉRANT QUE le tourisme est le moteur économique estival de la municipalité et qu'une offre de service de restauration adéquate s'impose;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité retienne les services de Transport Pelletier au montant de 75\$ l'heure plus taxes pour offrir aux touristes un service de transport sur l'heure du midi allant du quai municipal jusqu'à la halte routière leur permettant d'avoir accès aux différents sites de restauration pendant leur séjour à L'Anse-Saint-Jean

234-2017

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA ST-JEAN 2017

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner, telle que présentée par la Petite École, une participation financière de 1 725 \$ pour les activités qui se sont déroulées lors de la Fête National.

235-2017

OFFRE DE SERVICE - CONCEPTION PORTAIL WEB HÉBERGEMENT

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été demandé à Horizon Graphik pour la conception d'un portail Web d'affichage des disponibilités d'hébergement;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre des propriétaires d'hébergement touristique a été réalisée pour sonder l'intérêt de ces derniers;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement à 50% du coût de la proposition d'Horizon Graphik au montant de 7 170.00\$ plus taxes pour la conception d'un portail Web d'affichage des disponibilités d'hébergement.

236-2017

SOUSSION NAVETTE TOURISTIQUE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services des autobus de l'Anse St-Jean pour le service de navette touristique cet été au montant de 60\$ l'heure plus taxes pour la période du 8 juillet au 3 septembre 2017.

237-2017

TRAVAUX KIOSQUE TOURISTIQUE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les travaux d'agrandissement du kiosque d'information touristique au montant de 19 780.00\$ plus taxes.

238-2017

MOTION DE FÉLICITATION À M. SIMON VILLENEUVE POUR "FORCES AVENIR"

Il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter M. Simon Villeneuve pour son implication à l'école Fréchette et dans la communauté et la reconnaissance reçu dans le cadre de "Forces Avenir"

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Éric Thibeault informe l'assemblée des points suivants :

- Travaux à l'école Fréchette
- Travaux de sécurisation de la paroi rocheuse à la Zec saumon

Monsieur Yvan Côté informe l'assemblée sur les points suivants:

- Travaux à la Zec de L'Anse en collaboration avec le club quad et club de motoneige du Fjord
- Travaux sur la piste cyclable

Monsieur Marcellin Tremblay informe l'assemblée sur les points suivants :

- État de la situation du dossier du presbytère

Monsieur Anicet gagné informe l'assemblée des points suivants :

- Mission en France du CA de la Fédération des Villages-relais du Québec

Monsieur Lucien Martel informe l'assemblée des points suivants :

- Rencontre avec Hydro Québec pour la planification des travaux à venir dans le secteur

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

239-2017

#### FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 20h02

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*